

No. 275.

---

4e Session, 3e Parlement, 14 & 15 Vict., 1851.

---

## BILL.

Acte qui amende l'acte pour indemniser  
les membres de l'assemblée législa-  
tive de leurs dépenses pour assister  
aux sessions de la législature.

---

Reçu et lu, la première fois, samedi, le 2 août  
1851.

Seconde lecture, lundi, le 4 août 1851.

---

M. LETELLIER.

---

TORONTO : IMPRIMÉ PAR LOVELL ET GIBSON